

SPECIFICATION DE PRODUIT

Nom du produit	Sulfate d'aluminium
Dénomination spécifique	Affermissant: E 520
Numéro d'article	4167

Description du produit	Sulfate d'aluminium tetradecahydrate. Nom trivial: Alun
Recommandation de déclaration	Affermissant: E 520.

L'utilisation et l'étiquetage des produits que nous fabriquons et qui sont vendus par nos clients, relèvent de la seule responsabilité de nos clients. Ceci conformément aux lois et réglementations en vigueur dans chaque pays.

Composition

Composants	Remarques	N° E	Pays d'origine	%
Sulfate d'aluminium	Affermissant	520	CH	100
Dosage	Respecter la législation Pour denrée alimentaire, usage limité			

Propriétés sensorielles

Consistance	Poudre
Couleur	Blanc
Odeur	Typique

Ingrédient(s) allergène(s) d'après ingrédients de formulation en vertu de la législation actuelle

(OIDAI Suisse art. 10, annex 6 / Règ. (UE) 1169/2011 Annex II)

N°	Cocher les cases correspondantes	Est contenu dans le produit		Indication des composants (type, désignation)	présent dans l'exploitation ^(1.)
		Oui	Non		
1	Céréale à base de gluten et produits dérivés		X		X
2	Crustacés et produits dérivés		X		
3	Œufs et produits dérivés		X		X
4	Poissons et produits dérivés		X		
5	Arachides et produits dérivés		X		
6	Graines de soja et produits dérivés		X		X
7	Lait et produits dérivés (y compris lactose)		X		X
8	Fruits à coques p. ex. amandes, noisettes, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de macadamia et de Queensland et produits dérivés		X		
9	Céleri et produits dérivés		X		X
10	Moutarde et produits dérivés		X		X
11	Graines de sésame et produits dérivés		X		X
12	Dioxyde de soufre et sulfite dans des concentrations supérieures à 10 mg/kg exprimé en SO ₂		X		X
13	Lupins et produits dérivés		X		
14	Mollusques et produits dérivés		X		
	Informations supplémentaires				
15	Ombellifères		X		X
16	Coriandre		X		X
17	Ail		X		X

^(1.) Seront traitées dans l'opération, n'entre pas dans la composition des recettes, les combinaisons croisées ne peuvent être exclues

Données microbiologiques

Paramètres	Valeurs indicatives
Germes mésophiles aérobies	< 10'000 KBE/g
Salmonelle ssp.	non décelable dans 25 g
Moisissure	< 1'000 KBE/g
Levure	< 1'000 KBE/g
E. coli	< 10 KBE/g
Staphylocoques à coagulase positive	< 10 KBE/g

Logistique - Informations

Emballage	Selon la contenance sachet en PE ou alu ou sachet en tissu avec pochette intérieure en PE ou seau en PP
Conditions de stockage et de transport	Stocker au $\leq 24^{\circ}\text{C}$ et au sec, protéger de la lumière et de l'humidité Transport : marchandises non dangereuses
Date de péremption	60 mois de la production dans l'emballage d'origine non ouvert
Pays d'origine	CH
Instructions de sécurité	Légèrement corrosif. Porter des gants et des lunettes de protection. Catégorie des risques: irritant (Xi)

Résidus, substances étrangères et OG

Les tolérances et valeurs limites de l'Ordonnance suisse OCont et OPOVA s'appliquent. Le produit n'est pas traité avec des rayons ionisants. La société Pacovis SA n'utilise ni des méthodes de manipulation génétique ni des additifs de production OGM. Ce produit ne contient aucune substance OGM au sens de paragraphe 6 de l'ODAIU. L'article ne contient aucun composant soumis à l'obligation d'étiquetage conformément au règlement CE 1829/2003 et n'est pas soumis au règlement CE 1830/2003. Le produit ne doit pas être étiqueté comme "nano" conformément au règlement ODAI, art. 8 et (CE) 1169 /2011, art. 18.

Remarque

Ce produit correspond aux exigences de la loi suisse sur les denrées alimentaires et du règlement CE sur les denrées alimentaires (règlement [CE] 178 /2002). Toutes les matières premières sont soumises au contrôle à l'arrivée des marchandises selon le concept HACCP. Par expérience, les paramètres indiqués dans la spécification peuvent présenter des fluctuations dans le cas des substances d'origine naturelle, sans que la fonctionnalité du produit ne soit altérée. Si nécessaire, les valeurs limites doivent être indiquées avec "max" ou "min". Les indications de dosage et d'utilisation ne dispensent pas l'utilisateur de sa propre obligation de contrôle et de diligence. Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages résultant d'un stockage ou d'un traitement ultérieur inappropriés.

Les matériaux d'emballage sont conformes aux directives suisses et européennes concernant les matériaux destinés à être en contact avec les denrées alimentaires.

		Cette spécification a été générée électroniquement et est également valable sans signature et jusqu'à nouvel ordre.	
Créé par	MIKR	Validé par	MIKR / DAM
Date	08.09.20	Date	12.10.20
		Remplace le document	03.10.16
		Statut de la révision	4167.25/02

Pacovis AG, Grabenmattenstrasse 19, CH-5608 Stetten, Téléphone +41 (0)56 485 93 93